Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 22 Rabiaa I 1446
25 Septembre 2024

N° 112

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **2354**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2354**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **2354**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Homologation de résolutions **2356**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2356**
Avis aux créanciers **2360**
Convocations
Sociétés anonymes **2360**
Actes Administratifs
Avis au public **2362**
Divers
Avis au public **2362**
Rectificatifs **2362**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Avis

Le nom de la société communautaire -société citoyenne locale thuburnica agricole- il s'agit d'une société locale au capital souscrit de 10.000 dt et l'adresse Ghardimaou. L'entreprise est concernée par son activité l'agriculture et tourisme.

Le nombre de parts qui sera souscrit est de 50 parts, chaque part ayant une valeur nominale de 200 dinars. L'institution bancaire est - banque nationale agricole, Ghardimaou, 03114107032104501203.

Le jour de la souscription est le 15 septembre 2024, en cas de souscription totale, le tampon de souscription et de l'annonce sera apposé à l'assemblée générale constitutive.

Fondateurs :

Aloui Fouad - numéro CIN : 07969111

Saadnia Taoufik - numéro CIN : 07968322

Fekiri Khaoula - numéro CIN : 07966646

Sdiri Mohamed Anwer - numéro CIN : 07957891

Chlaibi Afef - numéro CIN : 07967624.

2024R02407SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE AMEUR PLASTICS DU NORD S.A

Capital social : 4051 000 dinars

Siège social : lot 41 zone industrielle Zriba 4 1152 Hammam Zriba Zaghouan

MF : 1527846 Y/A/M/000

Suivant le PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22/3/2024 à 10H, enregistré à cité administrative de Zaghouan le 22/5/2024 sous le numéro 24502254, quittance n°47652, et enregistré au registre national des entreprises le 27/6/2024 sous le numéro d'annonce 202466094 et numéro de bulletin 123.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé ce qui suit :

1- Cession des parts de BH Equity à Mr GABSI AMEUR.

2- Changement de la forme juridique de S.A à SARL.

3- Changement de dénomination de Ameur Plastics du Nord (APN) à Polymer Solution Industry (PSI).

4- Décision de nomination du gérant et de conférer des pouvoirs à Mr GABSI AMEUR.

5- Changement de l'adresse de l'usine.

6- Mise à jour du statut.

2024402342SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE BERWICE SARL

Siège social : Zl lot n°57 Hammam Zriba, 1152 Zaghouan Tunis

SARL au capital : 1 500.000 Dinars

Identifiant Unique : 0775629P

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 9/9/2024 et enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 18/9/2024, sous le n°24704262, quittance n°M067214, et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis le 19/9/2024 sous le n°2024106181 il a été décidé ce qui suit :

- Acceptation de la démission de l'ancien gérant Monsieur Bargaoui Abdelfettah.

- Nomination d'un nouveau gérant ; madame Bargaoui Hanen.

2024402360SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Bab Souika Tunis le 12/9/2024 reçu n°M068287 enregistrement n°24202900 Mr Boubeker ben Omar Belkhir a vendu à Mr. Hatem Ben Abderrazek Bentmesek la totalité du fonds de commerce fruits secs et tabacs et allumettes sis au n°46 rue Ali Balahwen Bab Souika Tunis avec tous ses éléments.

Les oppositions doivent être adressées chez Maître Yazidi Saida sis à Immeuble 38 Ali Balahwen Bab souika Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 19/9/2024 page n°19.

2024T00908FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 15 et 19/8/2024 enregistré à la recette des finances la Marsa le 23/8/2024 enregistrement n°24205537 quittance n°109455.

La société BREF PRO inscrite au RNE sous le n°W1650602 représentée par son gérant Ali Abdennadher titulaire de la CIN n°05463881 a vendu à Madame Asma Mahmoudi titulaire de la CIN n°00289538 la totalité du fonds de commerce destiné à tout commerce sis au rez-de-chaussée bloc C» local n°CC17 résidence Hannibal la Marsa Tunis.

Les oppositions sur le prix pourront être admises à l'adresse du local sis au rez-de-chaussée bloc «C» local n°CC17 résidence Hannibal la Marsa Tunis dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis dans le JORT.

Le présent avis a été publié aux journaux le Quotidien et Chourouk le 11/9/2024.

2024R02398FCCC2

Vente de la moitié indivise d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 16 septembre 2024 enregistré à la recette des finances de Ksar Hellal le 19 septembre 2024 sous le n°24202241, quittance n°66395, Mr Nejib ben Abdessattar Arous demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Route Sousse Ksar Hellal titulaire de la carte d'identité n°04051383, a vendu à Mr Lotfi Ben Abdessattar Arous demeurant à la rue 18 Janvier cité El Rriadh 1 Ksar Hellal titulaire de la carte d'identité n°04136382, toute la moitié indivise lui appartenant dans la totalité du fonds commerce destiné à la vente des sous-vêtements et du prêt à porter artisanal exercé au local n°86 situé à cité commerciale n°2 Ksar Hellal avec tous ses éléments incorporels uniquement.

Les oppositions auront lieu entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cet avis a été publié au journal quotidien Echourouk le 22/9/2024.

2024S01203FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un CSSP enregistré à la recette des finances Chihia Sfax en date du 3/12/2024 quittance n°M045241 enregistrement n°24201326 Mr Fathi Rkiie titulaire de la CIN n°05340722 a vendu à Mr Taha Bougacha titulaire de la CIN n°08861779, la totalité d'un fonds de commerce à usage «la vente des fruits secs» avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi que le droit au bail revenant de la location du lieu sis à la route Teniour km 9 Chihia Sfax.

Les oppositions sont recevables entre les mains de l'acheteur du fonds de commerce Mr Taha Bougacha à l'adresse du fonds de commerce sis à la route Teniour km 9 Chihia Sfax dans un délai de 20 jours au maximum à partir de la date de publication de cette annonce au j.o.r.t.

Cette annonce a été publiée au journal Chourouk le 18/9/2024

2024X01187FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Gabès le 23/8/2024 Quittance n°M059691 Enregistrement n°24208313 Mme Raoudha Ghoul demeurant à 151 rue Khaled ben Walid Gabès a vendu la totalité du fonds de commerce «vente de produits d'artisanat et divers» exploité à cité manara n°148 Gabès à Madame Aicha Naas.

Les oppositions se feront entre les mains de Maître Sami Chmili sis au 230 avenue Farhat Hached Gabès dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au journal officiel toute opposition dépassant ce délai et non avenue.

Le présent avis a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien du 27/8/2024.

2024X01211FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé avec signatures légalisées le 16/8/2024 et enregistré à la recette des finances El Menzh VI, le 21/8/2024 sous le n°24206621, reçu n°113629, la société Halouany Group, domicilié à rue Djebnyani route de l'hôpital Abderrahmen Mami Ennassr1 Ariana, a vendu à Mr Ahmed Ben Younes, domiciliée à la parcelle n°855 Ariana la totalité du fonds de commerce qui comporte la clientèle, l'achalandage, le nom commercial, le droit au bail et certains instruments, route de l'hôpital Abderrahmen Mami Ennassr1 Ariana et qui est exploité dans l'activité de la production audiovisuelle du cinéma et vidéos.

Les éventuelles oppositions doivent se faire à l'adresse du fonds de commerce exploité dans les 20 jours suivant la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée au journal «le Quotidien» le vendredi 20 septembre 2024.

2024X01213FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant contrat soussigné le 27 Mai 2024 enregistré à la recette des finances Boussalem le 8 Août 2024 quittance n°M043588 enregistrement 24201345 Mr. Kamel ben Mustapha ben Salah Maghraoui titulaire de la CIN n°07765670 a concédé à Mme Samia bent Brahim ben Mohamed Skhiri, titulaire de la CIN n° 07866670 la totalité du fonds de commerce d'un local situé à la rue Saleh Ben Youssef Boussalem avec tous ses éléments matériels et moraux, destiné pour la vente du poisson.

Les oppositions doivent être présentées au bureau de Maître Ali Amraoui, l'avocat sis au 24, Avenue Tayeb Mhiri, Jendouba, dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 6 septembre 2024.

2024402353FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant l'acte notaire rédigé par les deux notaires Maître Manel Grami et Maître Haniya Zakrouba le 22 Août 2024 enregistré au registre des brouillons, n°13/68, et au journal n°67.

Mme Randa bent Saleh ben Mohamed Kadri, titulaire de la CIN n°14205841 a cédé à sa mère, Mme Jamila bent Mohamed ben Ahmed Kadri titulaire de la CIN n°04326495 un titre de donation de la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels d'un local destiné pour l'enseignement de la musique et autres différents types d'enseignement ayant l'identifiant Unique 1632497M, sis au n°18, rue Al-Andalos, Saiidiya Bardo 2000.

Les oppositions seront adressées au donneur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 7 septembre 2024.

2024402354FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 12/9/2024 et enregistré à la recette des finances de Zarzis le 13/9/2024 sous reçu n°M103318 n°24203302 Mohamed Ben Abdessalem Hafi a vendu et cédé la totalité du fonds de commerce exploité pour la vente des poissons avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au Marché Municipal Zarzis à Ramzi Ben Mohamed Aoudi.

Les oppositions doivent se faire devant l'acheteur sis à Cité El Garaa Zarzis dans un délai de 20 jours à partir de la Publication du présent avis au JORT.

La présente annonce a également été publiée dans deux journaux Sahafa et la Presse le 14/9/2024.

2024402356FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 09 et 10 septembre 2024, enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana le 18/9/2024 sous le n°24206267, quittance n°103437, la société Salama d'Equipement du foyer S.A.R.L. «SEF. MAKNI» représentée par son gérant Mr. Mahdi Makni sise au 48 rue Hédi Cheker Ariana a vendu à Mr. Mohamed Bourguiba la totalité du fonds de commerce destiné à la vente de produits ménagers et de meubles en détail composé de tous ses éléments corporels et incorporels.

Cette annonce a été publiée au journal Essabah le 20/9/2024.

Les oppositions seront déposées chez l'acquéreur Mr. Mohamed Bourguiba à l'adresse du fonds de commerce sus-indiquée et ce dans un délai de vingt jours de la parution de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

2024402358FCCC2

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Homologation de résolutions

Mise à jour du Syndic Immeubles

Suite au procès-verbal rédigé par l'huissier notaire Mr Ridha Chaaben à Nabeul et suite à la réunion des propriétaires résidence l'orangeraie Av. Habib Bourguiba - Hammamet Nabeul PV du 02/08/2024, n°11090077 Quittance n°24001489 à la date du 8/8/2024 il a été décidé de nommé

Mr Hichem Kaffel : Président

Mr Samir ben Abdelhamid Khesami : Secrétaire général

Mr Zouhaier ben Hassine : Secrétaire général adjoint

Me Olfa Touati : Trésorière

Mr Obey Mohamed Chedly el banna : Trésorier adjoint.

2024402105APSF2

Election du président et membres du comité de syndic de la résidence ODEON

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale des propriétaires du Syndic de la résidence ODEON les jardins du Carthage lotissement HSC1/HSC2 en date du 18/7/2024 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 6/9/2024 sous le n°24707462 quittance n°106248 il a été décidé la nomination du président et membres du comité comme suit :

1- Le président : Mr Hafedh Makni

2- Vice président : Mr Lotfi Makhlouf

3- Trésorier : Mr Ahmed Younsi

4- Membre : Mr Khalil Sahnoun

5- Membre : Mr Jalel eddine Meziou

6- Membre : Mr Rached Ferchichi

7- Membre : Mr Slim Kchaou au nom Amna Kchaou.

2024402359APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement SA, RNE 0751191 b sise à 10 rue pierre de Coubertin Tunis représentée par son directeur général domicile élu étude Maître Adel Atitallah rue Salem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Khaled ben Jouida, CIN n°01267068 demeurant à route mharza km3.5 cité donia n°12 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

La moitié dans l'indivision soit 36/72 parts dans l'immeuble objet du TF n°42347 Sfax dénommé "donia 42-2" d'une contenance de 72m² sis à la route mharza km3.5 cité donia n°12 Sfax deuxième position sur la route principale à droite vers cité «elhabib». L'immeuble est délimité du coté sud par un voisin, du coté est par une rue, du coté ouest par Mohamed Jarboui.

Les parts indivises consistent en une habitation au rez-de-chaussée surmontée d'un étage appartenant au tiers l'habitation jouxte les voisins de deux cotés elle est d'une surface ouverte de 72m² y compris les parts communes (escaliers, hall)

L'édifice se compose d'une salle, une chambre, une cuisine en parterre et dont les murs décorés simple céramique, un bloc sanitaire et une citerne domestique.

La construction est en état moyen et se caractérise par sa bonne position faisant partie du plan d'aménagement de la municipalité de Sfax à la zone UB par une haute densité et il est trop proche des services nécessaires.

Mise à prix : (30.000.000) après la réduction du 40% frais en sus.

La date et lieu de la vente : mercredi le 30/10/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X01199VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement SA, RNE 0751191 b sise à 10 rue pierre de Coubertin Tunis représentée par son directeur général domicile élu étude Maître Adel Atitallah rue Salem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : 1- Walid ben Mohamed CIN 08595479 demeurant à la route de Tunis

km3 Merkez Kaddour

2- Latifa Nakkai epouse ben Mohamed CIN 12615868 demeurante à la route de Tunis km3 merkez Kaddour Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à Talebt Feriana Kasserine consistant en un terrain constructible de 200m² d'une contenance à raison de 20 mètres de l'est vers l'ouest et de 10 mètres du sud vers le nord.

L'immeuble est délimité du coté sud par Najet Saadeoui, du coté est par une route, du coté ouest par Magtouf Mhadbi et du coté nord par Mokhtar Abou Lkacem

Mise à prix : (12.000.000) après la réduction du prix du 40%

La date et lieu de la vente : lundi le 28/10/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Kasserine.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Kasserine où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X01201VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement SA, RNE 0751191 b sise à 10 rue pierre de Coubertin Tunis représentée par son directeur général domicile élu étude Maître Adel Atitallah rue Salem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Abdelkader Saadoui, CIN 01270944 demeurant à Imerys Minéraux de Tunise Feriana Kasserine 1240.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la cité alezdihar «lahwech» Feriana Kasserine consistant en une habitation de 200 m² de surface environ délimitée du coté sud par une avenue, du coté nord par l'habitation de Salah ben Mesoud, du coté ouest par une vallée et du coté est par la maison de Mustapha Hermessi.

Mise à prix : (76.320.000) après la réduction du prix du 40%.

La date et lieu de la vente : lundi le 28/10/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Kasserine.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Kasserine où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X01202VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, IU RNE 0000110 F, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Hamza Hermessi CIN 08594238 demeurant à cité elmahata Feriana Kasserine 1240.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à "lahwach" avenue Farhat Hached Feriana Kasserine. L'immeuble de 310m² de surface l'immeuble consiste en une villa.

Il est délimité du coté sud par l'habitation de Jalel Saadeoui, du coté nord par l'habitation de Rida Saadeoui, du coté est par Mohamed Elhedi Saadoui et du coté ouest par la route.

Mise à prix : (69.210.000) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : lundi le 28/10/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Kasserine.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Kasserine où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par

l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X01203VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement SA, RNE 0751191 b sise à 10 rue pierre de Coubertin Tunis représentée par son directeur général domicile élu étude Maître Adel Atitallah rue Salem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Ibrahim Marzouki CIN 02789346 domicile élu chez Hmed Kharbout Feriana Kasserine 1240.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la cité alezdihar «lahwech» Feriana Kasserine consistant en un terrain nu constructible pour une habitation de 110m² de contenance mesurée 11 mètres de longueur et 10 mètres de largeur.

L'immeuble est délimité du coté sud par Salem Kachbouri, du coté est par une avenue de 6 mètres dans une partie et par Charfeddine Sadeoui dans l'autre partie, du coté nord par Charfeddine Saadeoui et du coté ouest par Mohamed Sellami.

Mise à prix : (37.860.000) après la réduction du prix du 40%.

La date et lieu de la vente : lundi le 28/10/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Kasserine.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Kasserine où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X01204VEPA1

Vente aux enchères publiques après abaissement

Etude de Maître Slim Bouassida

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax

Il sera procédé à la vente de l'immeuble sous-indiqué au dernier enchérisseur à la chambre des ventes immobilières au Tribunal de Première Instance de Sfax 2 et ce le Mercredi vingt trois octobre deux mille vingt quatre (23/10/2024) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Le créancier saisissant : Monsieur Khaled Ben Hassen, sa profession commerçant, élisant son domicile légal pour cette affaire à l'étude de son Avocat Maître Slim Bouassida sise à l'Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida Avocat à la cour de cassation ayant son étude Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax son matricule fiscal 441860RAP000.

Les débiteurs saisis : Les héritiers du défunt Meftah GHRIBI qui sont : 1/ Sa veuve Agrbia Bent Béchir BEN BELFEKI, sans profession, 2/ Ses enfants qui sont : Khaled GHRIBI, Walid GHRIBI, Faiçal GHRIBI, leurs professions Ouvriers journaliers, les numéros de leurs cartes d'identité inconnus, domiciliés à la Route de l'Aéroport km 3 Oued Chaabouni Sfax, qui ont élu leur domicile au Bureau de Maître Adlène SARBAJI ayant son étude à l'Escalier B 3ème étage Immeuble Intilaka Sfax.

Immeuble à vendre : L'ensemble de l'immeuble qui se compose d'une parcelle de terrain couvrant une superficie de 240,70 m² clôturée des quatre côtés sise Route de l'Aéroport km 3 Oued Chaabouni Sfax, limitée au Sud par Nouri Kamel, à l'Est par Zouari au Nord par Souyah et à l'Ouest par une Rue d'où son accès. Il a été édifié sur cette parcelle un logement au rez-de-chaussée et deux logements à l'étage supérieur se composant comme suit : 1/ Le rez-de-chaussée couvre une superficie de 147m² son entrée se trouve du côté Ouest, il comporte une véranda du côté Sud Ouest couverte, un hall dont les murs sont revêtus de faïences d'une hauteur de 2 m, un grand salon de réception comportant une porte du côté Sud menant à une véranda Ouest, 3 chambres et un couloir, son sol est carrelé et ses murs sont revêtus de faïence ayant une hauteur de 2,5 m, une cuisine équipée, son parquet est en parterre, elle a une fenêtre du côté Est et une porte ouvrant au Sud donnant accès à une véranda du côté Sud Est comportant un "Majel" et une salle de bain équipée, on trouve des escaliers du côté Ouest donnant accès à l'étage supérieur et précisément à l'appartement qui occupe le côté Nord et des escaliers du côté Est donnant accès à l'étage supérieur et précisément l'appartement qui occupe le côté Sud.

L'étage supérieur comporte deux appartements le premier a une superficie de 99 m² dont l'accès se fait par des escaliers du côté Ouest, il comporte une cuisine équipée, une salle d'eau, un couloir, une salle de réception vaste, une terrasse Sud Est et des escaliers intérieurs menant au deuxième étage qui comporte deux chambres, une salle d'eau équipée, un couloir, et une terrasse du côté Sud.

Le deuxième appartement a une superficie de 107 m² dont l'accès se fait par des escaliers du côté Est, il comporte un hall, 2 chambres, une cuisine équipée, une salle d'eau équipée, un couloir et des escaliers intérieurs menant au deuxième étage qui se compose d'une chambre une salle d'eau équipée. Tout l'immeuble est équipé par le courant électrique et l'eau potable.

Mise à prix après abaissement de 40 % : La mise à prix de l'immeuble appartenant aux parties saisies a été fixé après abaissement de 40% à cent soixante et onze mille sept cent vingt quatre dinars 200 millimes

(171. 724,200d) en sus des frais des enchères qui seront déterminés par le Tribunal.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible tous les jours au cours des horaires administratifs.

Remarque : Pour consulter le cahier des charges il y a lieu de contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Sfax 2 où l'Etude de Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage bureau n°55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2024X01212VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un fonds de commerce

Par l'intermédiaire du Maître Sana Cherni, Huissier de Justice - Rue 8 Juillet 1884, Le Kef Téléphone : 78203089 - 98682904, en vertu de la copie exécutoire n°63913 du jugement civil n°19813 rendu par le Tribunal de Première Instance du Kef en date du 19/6/2023, la vente du fonds de commerce du local destiné à la vente et réparation des matériels informatiques dénommé "Farah" sis à l'Avenue Mongi Slim, Le Kef, au profit de la société I.G.L Distribution, son identifiant fiscal n°8412325, au prix d'ouverture 114 292d, 500 le 10/10/2024 à 12h.

2024402355VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Maître Souhail Jegham

Avocat

2 Bis Rue d'Argentine Immeuble Argentina - 4ème étage Belvédère 1002 Tunis

Poursuivant : BH Bank représentée par son Président Directeur Général, siège demeurant à son siège social: au 18 Avenue Mohamed 5 Tunis en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie saisie : Houda bent Arbi Noman titulaire de CIN n°05299711 ayant élu son domicile à cité 9 rue Bokri Tunis, en sa qualité de débiteur hypothécaire.

Avocat poursuivant : Maître Jegham Souhail, Avocat, 2 Bis Rue d'Argentine Immeuble «ARGENTINA» 4ème étage Belvédère 1002 Tunis.

Immeuble saisi : La totalité des 247.919 parts indivises de l'immeuble dénommé «CHIRAK EL HENCHIR» objet du titre foncier n° 53018 Ariana, sis à Chotrana Ariana et qui s'agit d'un immeuble revenant à la partie saisie sis au 44 rue Al Medina Ennkhilet Ariana.

Mise à prix : Le prix a été fixé à deux cent vingt neuf mille neuf cent cinq dinars et quarante-cinq millimes (229.905.045 dinars) sans les frais.

La visite de l'immeuble : Tous les jours. Pour plus amples informations prendre connaissance du cahier des charges générales déposé au greffe du Tribunal de première instance d'Ariana et à l'étude de l'Avocat poursuivant.

Date et lieu de la vente : le lundi 28 octobre 2024 (28/10/2024) à partir de 9 heures à la chambre des criées du Tribunal de première instance d'Ariana.

Observations : l'enchérissement ne peut avoir lieu qu'après consignation au moins du tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et présentation des autorisations administratives nécessaires pour ceux qui y sont soumis.

2024402357VEPA1

Vente d'un fonds de commerce aux enchères publiques

Etude Maître Bouzidi Moncef

Huissier de justice

MF : 567060 J/A/P/000

44 Avenue de Londres 2ème étage Tunis

Tél/Fax : 71.253. 008

Portable : 98.201.382

Le créancier poursuivant : La Société Internationale Arabe de Recouvrement de Créances «CIAR», inscrite au Registre National des Institutions sous le numéro 0751191 B, dont le siège social est situé au 10 Avenue Pierre de Coubertin, Tunisie, en tant que cas enregistré. Le créancier initial est la Banque Arabe Internationale de Tunisie «BIAT».

Le débiteur propriétaire du fonds : Sté TARQUINIO SECONDO Société à responsabilité limitée, inscrite au Registre National des Institutions sous le N° d'identification unique 0851839B, dont le siège social est situé rue Al-Hadi Nouira, Bâtiment «Iman City», rez-de-chaussée RC2, Magasin. CUD 46, Al-Nasr 2, Ariana.

Le titre exécutoire : Jugement définitif du tribunal de 1ère instance de Tunis fait l'objet du procès-verbal de l'audience délivré dans l'affaire n°40093DD du 25/5/2023 par le Tribunal de Première Instance de l'Ariana, qui fait l'objet d'une exécution provisoire conformément au projet de décision, et en effet notifié légalement par cet éditeur le 4/7/2023 sous le n°26702.

Fonds de commerce présente à la vente : Restaurant, connu sous le nom commercial LA TAVOLTA, situé à rue Al-Hadi Nouira, bâtiment «Iman City», rez-de-chaussée RC2, magasin n° CUD 46, Al-Nasr 2, Ariana, et dont la propriété appartient au débiteur : Sté TARQUINIO SECONDO, couvrant environ 181,14 mètres carrés avec toutes ses composantes.

1) Eléments incorporels : représentés par la clientèle et l'achalandage, la réputation, le nom commercial, la marque, etc., comme indiqué au chapitre 189.

2) Eléments matériels : 04 tables circulaires - 29 tables carrées - 90 chaises - 04 téléviseurs - une machine à chauffer - une machine à pétrir - un meuble en bois - un ensemble de boîtes en plastique pour bouteilles d'eau minérale - une chaise en bois - un ensemble de cadres et peintures murales - 02 chaises enfants - un petit bureau - un meuble à documents - une façade en cristal et inox - une machine à café instantané AMPLIA - une armoire un réfrigérateur deux portes inox - une calculatrice électrique - un meuble à bois - un bloc de cuisson inox à plusieurs brûleurs et une partie pour frire les pommes de terre et griller la viande Four électrique GIORIV- Un évier pour laver les ustensiles en inox - 02 micromètres - une balance - un nombre de 20 réfrigérateurs verticaux - un ensemble de tables en inox - un ensemble de bols inox pour salades et autres - un ensemble d'ustensiles

de cuisine et ustensiles de cuisine - un ensemble d'assiettes, cuillères, pinceaux et couteaux - un ensemble de tables en inox - un ensemble de réfrigérateurs en inox - Moulin à vent - Réfrigérateur Crystal - Réfrigérateur blanc Réfrigérateur au sol - Réfrigérateur Coca-Cola.

Prix d'ouverture : 200.813,964 D.

Les frais : L'acheteur paye l'intégralité du prix et supporte tous les frais d'excusions du jugement ainsi que les frais de la vente, de l'enregistrement et de publication.

Date et lieu de vente : La vente était prévue pour le jeudi, correspondant au dix-sept octobre de l'an deux mille vingt quatre (17/10/2024) et à midi ou plus tard à l'emplacement du bien commercial situé à Rue Hadi Nouira, immeuble «Iman City», rez-de-chaussée, RC2, magasin CUD n°46, Al-Nasr 2, Ariana.

Conditions pour la participation aux enchères : ne peut participer aux enchères qu celui qui a déposé un montant de 10% de la mise à prix chez l'huissier de justice ou à la recette des finances.

La visite du fonds de commerce est ouverte dans les horaires administratives après contact avec l'huissier remise n'aura lieux qu'après l'encaissement réel du prix.

2024402361VEPA1

Avis aux créanciers

Appel d'offres pour cession à un tiers «la société immobilière et touristique de Nabeul»

MF : 0014479L

Siège social : Hôtel Nabeul plage 8000 Nabeul

Conformément à l'autorisation délivrée par le juge commissaire du Tribunal de Première Instance de Nabeul en date du 11 juillet 2024, l'administrateur judiciaire annonce son intention de céder la société immobilière et touristique de Nabeul «SITNA NABEUL PLAGE» et d'accepter le prix le plus élevé. Tous les frais (établissement du contrat, frais d'enregistrement, possession ...) sont à la charge de l'acheteur.

Ceux qui souhaitent obtenir le cahier des charges et inspecter la propriété doivent payer le montant non remboursable des frais du cahier des charges directement auprès du bureau de l'administrateur judiciaire dont son bureau situé au numéro 73, Résidence Ibn Mandhour, derrière Amen Banque, Al-Mourouj 1, Ben Arous.

Téléphone : 99069803 - 56650249

Les offres seront envoyées par courrier avec accusé de réception à : Le bureau de Mr Ben Amor Mongi, N°73, Résidence Ibn Mandhour, derrière AMEN Banque Al-Mourouj 1, Ben Arous, avec la phrase suivante : Ne pas ouvrir, appel d'offres pour la cession à un tiers la société immobilière et touristique SITNA.

La date limite d'acceptation des offres est fixée au 31 octobre 2024, la date d'inscription et le cachet de la poste faisant foi.

2024R02397VEPA2

Désignation d'un liquidateur judiciaire

En vertu de l'ordonnance sur requête n°16839 rendue par le tribunal de 1ère instance de Sousse, en date du 21/6/2024. Monsieur Sadok Mosbah, liquidateur judiciaire (12 Rue Menvielle Sousse - Tél : 99961170) est désigné pour liquider les biens fonciers appartenant à Hajer Baccar et feu Imed Abdaoui :

- Une parcelle de terrain nu située à Zaouit Sousse objet du titre foncier n°27706 Sousse.

- Une parcelle de terrain nu située à Messadine objet du titre foncier n°167308 Sousse.

2024S01200VEPA2

Décision de cession aux tiers

Suit au jugement n°207 rendu par le tribunal de première instance de Ben Arous le 9/7/2024, il a été décidé ce qui suit :

- Céder la société SOTRAVAL portant l'identifiant unique Y0046184 à l'offrant Walid Ayari titulaire de la C.I.N n°02572709 du 5/10/2017 moyennant un montant égal à 150.000,000 MD

- Ordonner l'administrateur judiciaire de suivre les procédures de la cession conformément à l'article 463 du code de commerce sous contrôle de juge commissaire madame Mariem Kanzari.

2024402364VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société Tunisienne de Levure

S.A au capital de 4 771 420 dinars

MF : 0002427J/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Levure sont invités à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 16 octobre 2024 à 10 heures à l'avenue 15 octobre ouardia 1009 Tunis pour délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1- Ratification de la convocation tardive de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2- Examen du rapport d'activité de la STL durant l'exercice 2022.

3- Examen des Etats financiers de la STL arrêtés au 31/12/2022.

4- Approbation du rapport général du commissaire aux comptes relatif aux résultats de l'exercice 2022

5- Lecture du rapport spécial de commissaire aux comptes relatif aux conventions visées par l'article 200 du code de sociétés commerciales.

6- Affectation des résultats

7- Quitus aux administrations

8- Ratification de l'opération d'apurement de la participation au capital de la SOCOPAT et SIDNO

9- Questions diverses.

2024R02413SANB3

Réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Société Tunisienne de Levure

S.A au capital de 4 771 420 dinars

MF : 0002427J/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Levure sont invités à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mercredi 16 octobre 2024 à 12 heures à l'avenue 15 octobre Ouardia 1009 Tunis pour délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Augmentation du capital par la conversion du compte courant associé

- Approbation du rapport du commissaire aux comptes des rapports des experts relatifs à la Réévaluation des éléments d'actifs.

2024R02414SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société AL QUALAM PROD

Société anonyme (en liquidation)

Route Menzel Chaker km 5 Sfax

Identifiant Unique : 1230143 C

Suite à la décision du juge de contrôle de la liquidation auprès du tribunal de première instance Sfax 2 du 16 septembre 2024, le liquidateur de la société AL QUALAM PROD Mr Atef AIDI convoque tous les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire de clôture de la liquidation qui se tiendra le samedi 19 octobre 2024 à 10 heures du matin au siège du Centre de formation AMTA ACADEMY sis à Route El Ain km 1 Rue Bab el Salam Sfax, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du liquidateur pour la période de liquidation.

- Approbation du rapport du liquidateur et des comptes définitifs de clôture de la liquidation et de sa distribution entre les créanciers.

- Approbation de la clôture de la liquidation.

- Quitus au liquidateur.

- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des procédures des dépôts et de publications légales.

Cet avis est considéré comme une convocation personnelle à tous les actionnaires, et tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège du liquidateur Mr Atef Aidi sis à Rue Ahmed Aloulou Immeuble Essia 4ème étage et ce durant le délai légal.

2024X01197SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société OMEGA MAGHREB

Société anonyme

Capital : 10.850.000 dinars

Siège social : Lot N°11 Z.I Hammam Zriba 1152 Zaghouan - Tunisie

MF : 1030643F/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société Omega Maghreb SA, société anonyme au capital de 10.850.000 dinars dont le siège social est sis au : Lot N°11 Z.I Hammam Zriba 1152 Zaghouan - Tunisie, titulaire de l'identifiant unique N°1030643F, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Lundi 28 Octobre 2024 à 8 h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et des délais de convocation

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société OMEGA durant l'exercice 2023

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2023

4. Lecture et approbation des états financiers de la société OMEGA pour l'exercice 2023

5. Affectation des résultats de l'exercice 2023

6. Approbation des conventions réglementées

7. Quitus pour l'exercice 2023 aux administrateurs

8. Nomination de nouveaux administrateurs

9. Pouvoirs pour formalités.

2024402362SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société D'injection du Plastique Alimentaire

Société anonyme

Capital : 17.600.000 dinars

Siège social : 6, avenue Kheireddine Pacha - Tunis

MF : 0868350Q/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société D'injection du Plastique Alimentaire SIPA SA, société anonyme au capital de 17.600.000 dinars dont le siège social est 6 A venue Kheireddine Pacha Tunis, titulaire de l'identifiant unique n°0868350Q, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 28 octobre 2024 à 10 h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des états financiers et du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société STPA durant l'exercice 2023

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes;

3. Approbation des états financiers de la société SIPA et du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2023

4. Affectation des résultats de l'exercice 2023

5. Approbation des conventions réglementées

6. Quitus pour l'exercice 2023 aux administrateurs

7. Nominations d'administrateurs

8. Pouvoirs pour formalités.

2024402363SANB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que Mr Wsifi Faysal a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Kairouan sous le n°12463 en date du 23 juillet 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise à BOUSERI BOUHAJLA du Gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat. Conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège de la délégation de Bouhajla. Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de Bouhajla ou le premier délégué chargé de gérer les affaires du gouvernorat de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Avis

Jamil ben Mohktar Ayadi annonce qu'il est propriétaire d'une maison composée de deux chambres et une cuisine sise à la route Lafrane km2 Sfax.

Il a égaré son titre de propriété et il désire extraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au Notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax 147436k dans un délai de 30 jours à partir de la parution de cet avis.

Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2024X01210DIVD2

Rectificatifs

Rectification

Annonce n°2024402116SANB3

Publiée le 27/8/2024 page 2090 et 2091 au JORT n°99

Erreur : 22/9/2024

Correction : 01/10/2024.

2024402365RECZ9